



NN

**ARRÊTÉ RELATIF A LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT
CHEMIN DU BLAUEN
N° 2024.019.G**

LE MAIRE DE PETIT-LANDAU

Le Maire de la commune de Petit-Landau,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
VU le Code de la route ;
VU l'arrêté municipal n°2024.004.G du 31/01/2024 ;
VU la demande de prolongation d'arrêté de police de circulation de SMCE REHA SAS du 29/02/2024 dans cadre de travaux de fraisage et curage de dépôts dans le réseau d'assainissement ;
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique ;
VU l'intérêt général ;

ARRÊTE

Article 1 La circulation de tout véhicule sera interdite du lundi 18 mars 2024 au vendredi 5 avril 2024 inclus chemin du Blauen conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Sauf pour l'accès des riverains dans la mesure des possibilités suivant l'avancée des travaux.

Article 2. Pendant cette même période, le stationnement de tout véhicule est interdit des deux côtés dans le chemin du Blauen conformément à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 3. Toute signalisation nécessaire destinée à attirer l'attention, de jour comme de nuit, des usagers de la voie publique, devra être apposée par les soins de l'entreprise intervenant sur le chantier. En cas d'accident résultant de ces travaux, elle en supportera seule les responsabilités.

Article 4. Le secrétaire de Mairie, la Brigade de Gendarmerie et la Brigade Verte sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5. Ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- à l'entreprise en charge des travaux : SMCE REHA SAS, 5 rue d'Italie, 68310 WITTELSHEIM (morgan.gully@smce-reha.com),
- au service technique de la Commune de Petit-Landau,
- à la Brigade de Gendarmerie d'Ottmarsheim,
- à la Brigade Verte,
- Riverains,
- Affichage.

Fait à Petit-Landau, 18 mars 2024

Le Maire



Carole TALLEUX



REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
COMMUNE DE PETIT-LANDAU

Arrondissement de Mulhouse – Canton de Rixheim
Mairie - Maison villageoise - 3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU
Tél. 03.89.48.37.15 – Fax 03.89.48.49.99 – courriel : mairie@petit-landau.fr

**ARRETÉ RELATIF AU STATIONNEMENT CHEMIN DU BLAUEN
N° 2024.019.G**

ANNEXE N°1

